

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Savoir appliquer les principes d'hygiène et salubrité lors des actes relatifs à la pigmentation cutanée
- Évaluer les différents risques infectieux
- Améliorer les conditions d'hygiène et de salubrité des locaux réservés à la réalisation de leur pratique

PUBLIC VISÉ

Formation ouverte à toute personne voulant entrer dans le domaine de l'esthétique

PRÉ REQUIS

- Aucun pré requis en matière de compétences n'est nécessaire pour suivre cette formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Cette formation aura lieu en présentiel dans nos locaux : 71 Boulevard Richard Lenoir 75011 Paris.
Notre pédagogie est basée sur une alternance entre apport théorique et mise en situation pratique.
Temps d'échange avec le formateur.

MATÉRIEL MIS À DISPOSITION DES STAGIAIRES

- Modèle d'entraînement
- Livret de formation
- Vidéos

DURÉE

- 21 heures sur 3 journées

Jour 1 : 7 heures

10h00 - 10h30 Présentation de la formatrice et du programme de formation, des stagiaires, de leurs parcours et de leurs attentes. Tour de table pour définir les objectifs de la formation et les attentes de chacun.

10h30 - 13h00 Appliquer le Décret du 19 Février 2008 et l'Arrêté du 12 Décembre 2008 concernant les praticiens de tatouage, piercing et maquillage permanent. Pré requis explications des notions fondamentales de macroscopique et microscopique. Présentation des décrets et arrêtés encadrant la profession. Rappel des règlements et des normes relatives aux tatouages, au perçage des encres de tatouage et des pigments de maquillage permanent. Informations aux clients. Contre-indications.

13h00 - 14h00 Pause déjeuner

14h00 - 18h00 La peau, généralités d'anatomie et de physiologie, principales flores cutanées. L'hygiène des mains : pourquoi, comment, avec quoi ? Procédures d'hygiène des mains. Atelier d'hygiène des mains lavage et friction avec la solution hydro alcoolique. Les gants quel type de gants pour quel usage.

Jour 2 : 7 heures

10h00 - 13h00 Les bonnes pratiques en hygiène : précautions standards. La tenue professionnelle, le masque, les lunettes. Les vêtements de protection. Élimination des déchets D.A.S.R.I. Généralités sur les risques infectieux et allergiques liés aux actes d'effraction cutanée et de perçage.

13h00 - 14h00 Pause déjeuner

14h00 - 18h00 Organisation des locaux (espace technique et espace « soins ») Choix de matériaux Entretien des locaux : comment nettoyer, avec quoi (détergents, désinfectants) Procédure de bionettoyage (protocole d'entretien entre deux clients, en fin d'activité. Le matériel Niveau de traitement requis par rapport à l'utilisation du matériel. Pré désinfection, nettoyage, désinfection, stérilisation. Matériel à usage unique, matériel stérile. Mécanisme de l'infection, facteurs de risques liés à la personne.

Jour 3 : 7 heures

10h00 - 13h00 L'antisepsie et les antiseptiques de la peau saine et des muqueuses Antisepsie cutanée et muqueuses pourquoi, comment, avec quoi ? Mise en situation des stagiaires. Organisation du poste de travail, appliquer les bonnes pratiques en hygiène : entretien de l'environnement, préparation du matériel. Réaliser l'hygiène des mains. Préparation cutanée de la peau du client. Préparer et utiliser le matériel stérile (champ, gants). Éliminer les déchets de façon appropriée. Réaliser les procédures et la traçabilité d'entretien du matériel y compris le contrôle de la stérilisation.

13h00 - 14h00 Pause déjeuner

14h00 - 17h00 Législation relative à la protection du travailleur. Prévention et prise en charge des accidents d'exposition au sang exposants au risque viral. Obligations et recommandations vaccinales. Contrôle de connaissances et correction. Reprise des sujets non compris.

17h00 - 18h00 Débriefing de fin de journée. Séance de questions/réponses : Oral et écrit. Remise du certificat (sous réserve de la validation des acquis).

ENCADREMENT DE LA FORMATION

Nos formatrices sont des spécialistes de la pratique en détatouage. Notre centre met un point d'honneur sur l'expérience, la qualité d'encadrement ainsi que la mise en place des règles d'hygiène et de sécurité réalisées par nos formatrices.

MOYENS D'ÉVALUATION MISE EN OEUVRE ET SUIVI

Évaluation des acquis tout au long de la formation. Feuilles d'émargement signées à la demie journée. Certificat de réalisation remis à la fin de la formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ET DÉLAI D'ACCÈS À NOTRE FORMATION

Cette formation est en présentiel.

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter au minimum 7 jours avant le début de la formation le 01.88.33.43.43 – br.dermotec@gmail.com : afin que nous puissions analyser vos besoins.

A la suite de ce premier échange, nous vous enverrons le bulletin d'inscription à nous retourner complété par courriel à l'adresse suivante : br.dermotec.fr@gmail.com

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons un contrat ou une convention de formation. Une convocation vous sera envoyée par mail 2 jours avant le début de la formation. En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.

ACCESSIBILITÉS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter M. Houry Bryan : 01.88.33.43.43 - dermotec.fr@gmail.com

TARIF

600 € HT / 720 € TTC par stagiaire

Pour toute demande de formation intra-entreprise, veuillez nous contacter sur dermotec.fr@gmail.com

CONTACT

Service Formation – 01.88.33.43.43